Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE076CM26062026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	**29**	**26**

SEANCE DU 26 JUIN 2026

Date de convocation
19 juin 2026

Date d'affichage
19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, M. PRIGENT, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LOYER, Mme LE FOLL, Mme LE COTTON, Mme GRÉZARD, M. STEPHAN, M. HATTON, M. NOGÉ, Mme LOLLIERIC, M. COLLET, M. SAVINIEN, M. BERTHILLOT, M. CHEVALIER, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
M. YAHIA à M. PRIGENT, Mme COCGUEN à Mme LOLLIERIC, M. BIHEL M. SAVINIEN, Mme DRUILLENEC à Mme LE FOLL, Mme CRENN à M. ECHEVEST, Mme LE LIARD à Mme BOTCAZOU, Mme EUZEN à Mme GRÉZARD, M. BATARD à M. CHEVALIER, Mme LE GOUX à M. LAQUERRE.

Absents :
Mme CHARNEAU, M. MONJARET, Mme GUILCHER

Secrétaires de séance : Mme LE FOLL et M. LAQUERRE.

Délibération n° 2026-076| Approbation du règlement du Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-8 relatif l'adoption d'un règlement intérieur dans les communes de 1 000 habitants et plus ;

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026 ;

Considérant que la commune de Ploumagoar, comptant 5 418 habitants, est tenue d'adopter un règlement intérieur dans un délai de six mois suivant son installation ;

Considérant la nécessité de préciser les modalités de fonctionnement du Conseil Municipal, notamment en ce qui concerne l'organisation des séances, la tenue des débats, les droits des conseillers municipaux et les conditions d'expression des groupes ;

Considérant le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE076CM26062026-DE

Sur exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, a**près en avoir délibéré,**

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR

Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme LE FOLL

M. LAQUERRE